

J'ignore encore le jugement que la Compagnie a porté sur ces montres d'épiceries que je lui avais envoyées comme une preuve de l'acquisition précieuse que j'avais eu le bonheur de faire pour elle, car depuis que j'ai commencé, en 1750, à travailler à cette affaire, je n'ai jamais pu obtenir de la direction une seule réponse; mais j'ai connaissance que les montres cy-dessus furent remises, par M. de MACHAULT, à MM. de BUFFON et de JUSSIEU, ainsy que mon mémoire sur la culture des muscadiers, pour être examinées; je sais que les noix rondes et longues furent reconnues par ces savants pour être la vraie épicerie et que le mémoire eut également leur approbation. Ces messieurs sont en état, encore aujourd'hui, d'en donner leur attestation.

J'attendis à Manille l'arrivée de la frégate que j'avais demandée à l'Isle de France; j'obtins pour cela une permission d'hiverner dans le pays, et pendant l'hivernage je fis toutes les recherches possibles sur tout ce qui regardait les Isles Molucques, afin d'assurer le succès de ma mission, lorsque la frégate que j'attendais, serait arrivée. J'appris même la langue malaise, pour pouvoir, sans le secours d'interprètes, traiter avec les Molucquois que je rencontrerais. Enfin le Gouverneur Général des Philippines, qui me protégeait de toute son autorité, m'ayant accordé la permission de fouiller dans les Archives de Manille, j'y trouvai quantité de Relations, faites dans le tems auquel les Espagnols en avaient été les maîtres, et je tirai de ces pièces originales, outre plusieurs anecdotes intéressantes, des connaissances suffisantes pour faire une carte de ces Isles beaucoup plus exacte que celle des Hollandais,